

La République du Centre, 18 octobre 2017

HALLE CHARPENTERIE ■ La décision de la Ville fait bondir l'opposition socialiste. Olivier Carré assume

Un rachat polémique à 7,5 millions

Pourquoi la Ville va racheter 7,5 millions d'euros un bâtiment vendu 1,4 million en 2007 ? Le maire d'Orléans répond, point par point.

Florence Buisson

«Un franc financier, une décision incompréhensible... Alors que Catherine Leveque-Falivert, leader de l'opposition municipale PS, a le pas de nous avec deux jours de la décision de la municipalité de racheter la Halle Charpenterie... Ça va être un succès pour la Ville à 7,5 millions d'euros, pour 3 millions d'euros, en 2007. Et là, en 2017, elle va racheter la Halle, qui accueille quatre locaux commerciaux dans un vide (ex Musée Culturel) de 3000 m². Pour 7,5 millions, ça va être...»

Une scénique culturelle

«Si j'ai un franc financier, c'est plutôt à l'origine du projet, ce dit Olivier Carré. Lorsque l'on achète une Halle Charpenterie, on achète un bâtiment de 1987 à l'origine scénique. De 1987 à 2001, il a fait construire une halle pour accueillir un musée ouvert dont les passants ne sont pas venus, car ils ne pouvaient même pas y entrer en camion. Ensuite, entre en 2001 (Olivier Carré était alors le 1er adjoint du maire, Serge Grouard), on acqui-



INCERTAIN ■ La Halle Charpenterie sera rachetée par la Ville pour 7,5 millions d'euros. Mais elle rapporte 400.000 € par an en loyers s'ils le note.

ris une coquille vide. Donc on la revend comme telle. Aujourd'hui, on parle d'un immeuble qui encadre des loyers, avec un rendement. Ce n'est pas la même chose en termes de prix de vente. Non seulement on a racheté la Halle Charpenterie, mais on achète un bâtiment qui rapporte de l'argent et que l'on peut céder quand on vend, et s'en représenter un projet qui nous conviendrait.

Dans ce cas, on achète un projet, notamment ceux qui attirent plus de 500 m² de centre, avec ce que propose le repre-

sent des autres sites, en plus de la ville, une fois plus, conserver l'existant, mais on n'est pas d'accord avec les voisins et qui il sera aménagé. Mais on ne fait pas une opération financière, on achète un bâtiment qui a plus de valeur que ce qu'il a dans le passé. C'est un bâtiment qui a plus de valeur que ce qu'il a dans le passé. C'est un bâtiment qui a plus de valeur que ce qu'il a dans le passé.

nant à faire racheter des locaux commerciaux par un des services de la Ville (ex Sempac, société d'économie mixte, qui appartenait auparavant à la Ville mais a comme actionnaires, Le Crédit Mutuel, la BNP...) est une façon de déléguer en fait...

Abandon en 15 ans selon le maire

«Pardieu mais la l'opposition ne comprend pas grand-chose, surtout Olivier Carré. Vous pensez que ENDF, Le Crédit Mutuel, etc. laisseraient faire une opération commerciale à rendement ? On achète environ 7,5 millions d'euros de biens, c'est ce qu'on achète à l'origine. Les sites loyers et un rendement. On va le louer à 500 000 euros par an de loyers d'un 5 m² de prix de vente, c'est 2,5 millions d'euros, c'est comme ça que le prix est fixé. Et quand bien même on déléguerait sans des recettes à l'origine, on n'est pas d'accord avec les voisins. Enfin, le maire indique que les biens des commerçants dans les villes, l'habitat existant, l'ancien lieu, etc. ne peuvent pas être le meilleur arrivant disposés de son activité commerciale moins rentable. On achète un projet, une salle de sport par exemple. Et non, l'opposition PS n'a pas de raison de s'opposer à la décision de racheter la Halle Charpenterie. ■